

Solidarité, équité et inclusion



Plan d'action
2021–2025

Réduire les inégalités



Table des matières

Mots	04
Mot de la mairesse	04
Mots des élues	06
Mot du directeur général et de la directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale	08
Montréal 2030	10
Inscrire l'humain au centre de nos actions	12
Montréal de tous les possibles	13
Les droits humains : un engagement historique	15
Se donner de nouveaux moyens d'agir	18
Au carrefour de grandes mutations	19
Un plan d'action intégré	22
L'intersectionnalité, une vision renouvelée	24
Les principes du plan d'action	25
Faire de Montréal une ville plus inclusive	30
Ne laisser personne derrière	40
L'être humain au coeur de nos actions	43
Des quartiers vivants	48
Une métropole vibrante et rayonnante	52
Valoriser les bons coups et apprendre des erreurs	56
Annexes	58
Références	59

Mot de la mairesse



La dernière année nous aura offert plusieurs occasions de mettre en lumière notre capacité collective à faire preuve de solidarité et à lutter contre l'exclusion. Que ce soit dans le cadre du déploiement de grandes actions collectives pour contrer les inégalités sociales mises en lumière ou amplifiées par la pandémie, ou encore par l'affirmation de notre volonté de prévenir et de faire face aux diverses manifestations de discriminations ou de violence qui touchent encore trop souvent les femmes, les personnes racisées, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap, notre administration est résolument engagée à relever plusieurs défis.

Le Plan d'action solidarité, équité et inclusion de la Ville de Montréal ne pouvait arriver à un moment plus opportun pour préciser les conditions sur lesquelles notre administration s'appuiera afin de placer l'humain au centre de nos priorités en assurant une transition écologique inclusive, une relance qui ne laissera personne pour compte et une cohabitation sociale où pourront se conjuguer toutes les diversités de Montréal. En phase avec Montréal 2030, ce plan d'action concrétise la Politique de développement social et réaffirme auprès de nos partenaires le leadership de la Ville en matière de solidarité, d'équité et d'inclusion.

Je suis également très fière de souligner que l'une des particularités du présent plan d'action réside dans la prise en compte de l'intersectionnalité comme outil pour repenser nos pratiques et les services offerts aux Montréalaises et aux Montréalais, et ce, au sein de toutes les unités de la Ville. Ce plan permet également de réaffirmer la volonté et l'engagement de la Ville de lutter de façon transversale contre le racisme et les discriminations systémiques.

Toutes les Montréalaises et tous les Montréalais ont le droit de s'épanouir pleinement et de vivre dignement. La Ville de Montréal s'engage à agir concrètement pour une Ville plus solidaire, équitable et inclusive.

Valérie Plante
Mairesse

Mot des élues



Le Plan d'action Solidarité, équité et inclusion représente un nouveau jalon dans les pratiques de la Ville en matière de développement social et d'inclusion. Il concrétise les engagements pris par la Ville au cours des dernières années et consolide les actions visant à soutenir de manière juste les Montréalaises et les Montréalais, dans toute leur diversité.

Ce plan est pensé pour l'ensemble de la population montréalaise dans une perspective intersectionnelle. Il vise à améliorer les interventions de la Ville auprès des familles qui vivent en situation de pauvreté, des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées, ou encore des personnes autochtones, racisées, issues de l'immigration, de la diversité de genres ou d'orientations sexuelles, en situation d'itinérance ou vivant avec des limitations fonctionnelles. Ce plan d'action permet à la Ville de Montréal de réaffirmer son statut de gouvernement de proximité en contribuant à offrir une meilleure réponse aux besoins des familles montréalaises, à assurer un accès inclusif aux services publics et aux occasions qu'offre Montréal, à lutter contre toutes les formes de racisme et de discriminations systémiques et à optimiser les synergies existantes dans la vie de nos quartiers. Il nous invite à repenser nos actions afin de faire de Montréal une ville exemplaire en matière d'égalité et d'inclusion.

La Ville estime que la richesse de l'écosystème de solidarité montréalais rend possible l'atteinte des ambitions qu'elle propose dans ce plan d'action. Notre histoire est ponctuée d'événements au fil desquels, avec l'ensemble de nos partenaires communautaires, philanthropiques et institutionnels, nous avons été en mesure de conjuguer nos moyens et nos expertises afin d'innover dans le soutien offert aux citoyennes et aux citoyens vulnérables.

Le plan s'appuie sur cette force collective. Une force qui nous permettra d'agir ensemble afin d'offrir à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais une meilleure qualité de vie et les possibilités de développer leur plein potentiel.

Nathalie Goulet

Membre du comité exécutif, responsable de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse

Cathy Wong

Membre du comité exécutif, responsable de la diversité, de l'inclusion en emploi, de la langue française et de la lutte au racisme et à la discrimination

Mot du directeur général et de la directrice du SDIS



En adoptant la planification stratégique Montréal 2030 en décembre 2020, nous nous sommes lancé comme défi de repenser la Ville en plaçant les Montréalaises et les Montréalais au cœur de nos préoccupations, en ne laissant personne derrière. Cet appel d'une Ville qui ancre ses pratiques dans la solidarité, l'équité et l'inclusion trouve sa réponse dans le présent plan d'action.

Le plan Solidarité, équité et inclusion se veut la concrétisation de la deuxième orientation de Montréal 2030, en plus de proposer des actions qui contribueront à notre vision stratégique en matière de transition écologique, de participation citoyenne et d'innovation. Avec des gestes qui visent à mieux soutenir les Montréalaises et les Montréalais vulnérables, ce nouveau plan devient l'un des piliers essentiels de la relance sociale inclusive dans laquelle la Ville et ses partenaires sont engagés. De plus, il comprend plusieurs leviers qui participent à la transformation organisationnelle que nous avons entamée en matière de lutte contre les discriminations, dont les discriminations systémiques.

Sous le leadership du Service de la diversité et de l'inclusion sociale, ce plan conjugue les forces de l'ensemble des équipes de notre organisation, proposant ainsi une vision intégrée des actions de la Ville auprès des populations vulnérables. En outre, il contribue à renforcer l'important réseau de partenaires montréalais avec lesquels nous collaborons activement pour faire face aux enjeux sociaux de notre communauté.

Le vent de changement annoncé dans Montréal 2030 trouve ici une application concrète. Grâce à ce plan, nous optimiserons le soutien offert aux Montréalaises et aux Montréalais, et nous pourrions mieux, ensemble, relever les défis actuels et futurs.

Serge Lamontagne
Directeur général

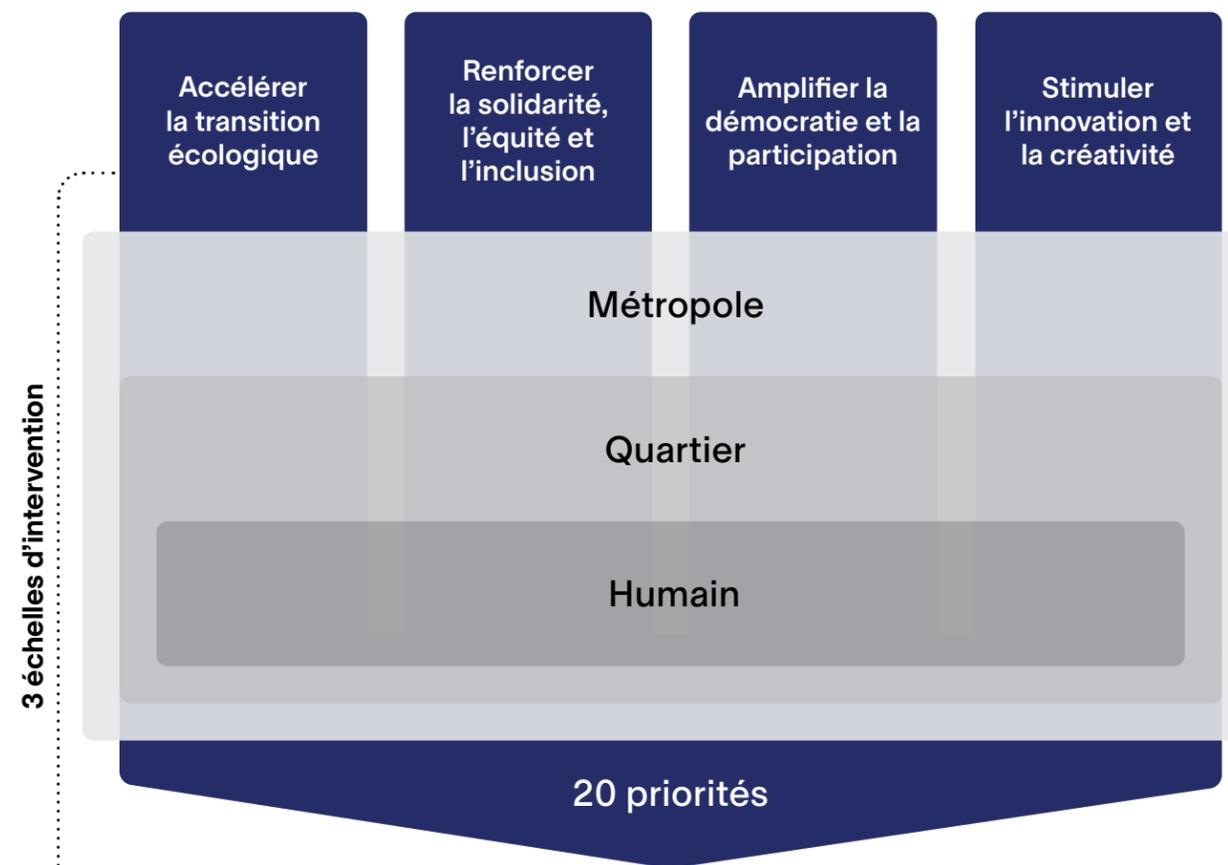
Nadia Bastien
Directrice du Service de la
diversité et de l'inclusion sociale

Montréal 2030 et le Plan d'action solidarité, équité et inclusion

Le Plan d'action solidarité, équité et inclusion – tout comme les autres grands plans transversaux de la Ville – met en action la vision définie par Montréal 2030, le premier plan stratégique adopté par la Ville de Montréal.

Sur un horizon de 10 ans, Montréal 2030 cherche à augmenter la cohérence et l'impact de l'action de l'ensemble des services et arrondissements vers une ville plus résiliente, verte et inclusive. À la suite d'une réflexion collective et en réponse à la crise sanitaire, ce plan a pour objectif de rehausser la résilience économique, sociale et écologique de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens et de nous donner collectivement les moyens de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Avec les mesures annoncées dans ses grands plans d'actions transversaux, le Plan d'action solidarité, équité et inclusion active Montréal 2030 et sa vision d'avenir pour une métropole plus performante au service des citoyennes et citoyens, et axée sur les résultats.



Exemples de priorités Montréal 2030 mises de l'avant dans ce Plan :

Orientation 2

Sécurité alimentaire

Habitation salubre, adéquate et abordable

Lutte contre le racisme et les discriminations systémiques

Filet et liens sociaux forts

Orientation 3

Participation et engagement des citoyens

Accès inclusif aux services de la Ville

Échelles

Droits humains et équité territoriale

Milieu de vie de proximité sécuritaire et de qualité

Attractivité, prospérité et rayonnement

Inscrire l'humain au centre de nos actions



Une famille montréalaise,
un homme, une femme
un petit garçon et une
petite fille souriant.



Montréal de tous les possibles

Par son histoire, par la richesse de sa nature, de sa géographie et de ses quartiers aux mille couleurs et personnalités, Montréal est porteuse d'un large spectre d'opportunités favorables au plein épanouissement de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais, et ce, à toutes les périodes de leur vie. Au carrefour de tous ces possibles évolue une population riche en diversité; une diversité d'âges, de genres, d'orientations sexuelles, de conditions sociales ou familiales, d'origines ethniques, de religions et de capacités fonctionnelles.

Cette diversité qui enrichit l'ADN de Montréal s'avère également porteuse de grands défis. Car si chaque citoyenne et chaque citoyen devrait pouvoir participer pleinement à la vie montréalaise, encore trop de personnes voient leurs conditions physiques ou sociales se transformer en vulnérabilités en raison d'un environnement ou de services non adaptés. Que ces conditions soient permanentes ou passagères, elles deviennent des facteurs de vulnérabilité aux mêmes conséquences: elles mènent à l'exclusion.

L'exclusion

Parmi les groupes de population pouvant être à risque de vivre de l'exclusion, nommons par exemple les personnes en situation de vulnérabilité économique, les personnes en situation d'itinérance, les personnes immigrantes, les personnes racisées, les nouvelles arrivantes et

les nouveaux arrivants, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les enfants, les personnes ayant une limitation fonctionnelle, les communautés autochtones, les personnes LGBTQ2+, les membres des groupes religieux ainsi que les familles.



Gros plan sur des mains portant des mitaines qui se frottent pour se réchauffer.

Le rôle de la Ville s'avère donc essentiel pour établir des environnements inclusifs, qui visent à permettre à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais, sans exception, de se construire une vie et une identité libres d'entraves.

S'inscrivant dans une série d'engagements de l'administration municipale pour promouvoir la pleine inclusion de toutes les personnes et lutter contre l'exclusion, le présent plan d'action vise à transformer les pratiques de la Ville afin de soutenir les personnes en situation de vulnérabilité dans leurs défis, de répondre à leurs aspirations et, enfin, d'ouvrir pleinement la voie à leur contribution à notre communauté.

Les droits humains : un engagement historique

Comme l'avaient fait avant elle les Nations Unies, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, la Ville de Montréal adoptait en 2005 sa propre charte : la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Décrite comme un « contrat social qui prévoit l'engagement concret de la Ville de Montréal et de tout son personnel dans l'amélioration constante des services à la population »¹, cette Charte aura également servi de fondement pour définir des volontés et politiques spécifiques relatives à l'égalité des femmes et des hommes, au développement optimal des enfants et des jeunes ainsi qu'à l'accessibilité universelle et à l'exercice des droits des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Au cours des dernières années, toujours dans la perspective de promouvoir et de protéger les droits humains, la Ville de Montréal a également bonifié sa structure administrative en créant un poste de Commissaire aux personnes en situation d'itinérance, un poste de Commissaire aux relations avec les peuples Autochtones, et plus récemment, un poste de Commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques.

Les différentes politiques

Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal (2007).

Montréal, ville universellement accessible : Politique municipale d'accessibilité universelle (2011).

Politique de l'enfant Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence (2016).

Parallèlement, l'administration montréalaise n'a jamais cessé de jouer un rôle actif en diplomatie urbaine auprès d'organisations internationales et au sein des réseaux des grandes villes du monde pour favoriser l'égalité ainsi que l'inclusion économique et sociale de toutes et de tous, améliorer la sécurité des femmes en contexte urbain et mieux soutenir les personnes que le contexte migratoire a privées d'un statut. En 2017, la Ville de Montréal se dotait d'un cadre stratégique des relations internationales afin que l'échange d'expertises associé à ces collaborations internationales et multilatérales puissent se concrétiser dans les pratiques de la Ville auprès de sa population et, plus spécifiquement, auprès de celles faisant face à une ou plusieurs vulnérabilités.

Les engagements internationaux

Déclaration de Montréal sur le vivre ensemble (2015).

Déclaration de Düsseldorf sur le Vivre ensemble (2017).

Initiative mondiale d'ONU Femmes : Des villes sûres et des espaces publics sûrs pour les femmes et les filles (2019).

Déclaration désignant Montréal Ville Sanctuaire (2017).

Déclaration des Maires à Marrakech, «Villes ensemble pour les migrants et les réfugiés» (2018).

La diplomatie urbaine au service de la collectivité montréalaise et du monde, Cadre stratégique, août 2017.



La même année, en continuité avec les principes de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* et des différents engagements qui s'y sont greffés au fil du temps, la Ville a annoncé «sa détermination à renforcer son action et son soutien dans toutes les sphères de la vie sociale où elle peut, directement ou indirectement, contribuer à l'épanouissement des citoyennes et des citoyens»² en adoptant **Montréal de tous les possibles**, sa première politique de développement social. En décembre 2020, l'adoption du plan stratégique Montréal 2030 a permis de réaffirmer avec force cet important engagement en faveur des droits de la personne.



Un couple s'embrasse en portant un drapeau de la fierté gay

Se donner de nouveaux moyens d'agir

Deux aînés assis
sur un banc.



Au carrefour de grandes mutations

À l'instar des grandes métropoles du monde, Montréal est conviée à relever de multiples défis contemporains. L'atteinte de ses cibles ambitieuses en matière de climat en est un particulièrement capital. Mais pour y arriver, la Ville doit non seulement s'assurer que les efforts collectifs requis par la transition écologique soient socialement justes, équitables et équitables; elle a aussi le devoir d'innover pour que cette transition écologique contribue à réduire les inégalités sociales.

Parallèlement à cette crise climatique, Montréal est de plus confrontée à une situation sanitaire historique qui chamboule l'ensemble de la planète. Comme la grippe espagnole du début du vingtième siècle et bien d'autres maladies et affections, la pandémie de COVID-19 atteint de façon marquée les populations vivant en situation de vulnérabilité. Dans une analyse récente³, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a en effet démontré que ces dernières étaient plus affectées par la COVID et en mouraient davantage en raison de leurs conditions préalables de santé moins favorables, de leurs conditions de vie qui augmentent les risques d'exposition, ainsi que des barrières plus nombreuses dans l'accès aux soins. De plus, les personnes en situation de vulnérabilité vivent plus difficilement les répercussions des mesures de confinement. Par exemple : Des familles confrontées à une précarité économique ont été confinées dans de moins bonnes conditions de logement; des personnes ont été privées des technologies de l'information offertes dans les espaces publics pour étudier ou encore pour garder le contact avec des proches ailleurs au Québec ou dans d'autres pays; le facteur d'isolement dont souffraient un trop grand nombre de personnes âgées a été grandement accentué.

Ces exemples d'inégalités, ainsi que de nombreux autres, ont permis de dessiner plusieurs actions inscrites dans ce plan d'action. Enfin, plusieurs éléments qui modulent la cohabitation sociale se superposent à ces enjeux planétaires. Au cours des deux dernières années, la population montréalaise a pu faire connaître ses attentes face à la Ville lors de diverses consultations, qui, par exemples, ont mené au rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur le racisme et les discriminations systémiques, à l'avis du Conseil des Montréalaises sur le plan d'action municipal visant l'égalité des femmes et des hommes, ou encore au rapport sur la consultation des populations LGBTQ2+.

Une famille montréalaise, un homme, une femme, un garçon et une petite fille, assise sur nappe de pique-nique au parc.



Sensible aux diverses recommandations, la Ville a rehaussé son engagement à lutter activement contre toutes formes de discrimination en étendant les engagements de sa Charte des droits et responsabilités et en se dotant d'un Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques. Aujourd'hui, Montréal poursuit son ambition d'aplanir les dynamiques de discriminations historiques ou naissantes entre les différentes identités, qu'elles aient trait à la dimension linguistique, ethnique, générationnelle, ou encore de genre, d'orientation sexuelle ou de croyance. Ce plan d'action arrive donc à une étape cruciale de notre vie collective où il est nécessaire de valoriser l'ensemble des diversités et de lutter contre toutes les formes de discrimination; à une étape où consolider une cohabitation sociale qui favorise le dialogue et la reconnaissance de l'autre, qui valorise la mixité est devenu essentiel.

Analyse de l'importante documentation produite au cours des dernières années: Des rapports d'évaluation ainsi que des rapports de consultations (voir les principales références en annexe).

Première
phase

Hiver-printemps-été
2020

Consultation des unités d'affaires et élaboration d'une première version des actions.

Deuxième
phase

Automne
2020

Validation interne : arrondissements, services centraux et conseils consultatifs.

Validation externe : regroupements d'organismes communautaires, partenaires institutionnels et philanthropiques.

Troisième
phase

Hiver
2021

Un plan d'action intégré

La vision définie dans *Montréal de tous les possibles*, et réaffirmée dans *Montréal 2030*, inscrit l'être humain au centre des engagements de la municipalité, en s'appuyant plus spécifiquement sur les deux premiers articles de la Charte :

- Article 1 - La ville constitue un territoire et un espace de vie où doivent être promues la dignité et l'intégrité de l'être humain, la tolérance, la paix, l'inclusion ainsi que l'égalité entre toutes les citoyennes et tous les citoyens.
- Article 2 - La dignité de l'être humain ne peut être sauvegardée sans que soient constamment et collectivement combattues la pauvreté ainsi que toutes les formes de discrimination, notamment celles fondées sur l'origine ethnique ou nationale, la couleur, l'âge, la condition sociale, l'état civil, la langue, la religion, le sexe, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle ou le handicap.

Afin de concrétiser cette vision centrée sur l'humain, la Ville avait déployé plusieurs plans d'action au cours des dernières années. Le Plan d'action en développement social 2019-2020 Rassembler Montréal se voulait une première étape vers un plan intégré, auquel s'étaient ajoutées trois interventions municipales visant les



personnes confrontées à des limitations fonctionnelles⁴, les enfants et les familles⁵ ainsi que les jeunes⁶. Durant la même période se matérialisaient quatre autres plans d'action consacrés à des populations spécifiques dont les femmes⁷, les personnes itinérantes⁸, les personnes âgées⁹ et les personnes immigrantes¹⁰.

Le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025 se veut ainsi le nouvel outil unique qui intègre tous les domaines d'intervention de la Ville en matière de développement social.

Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

À la suite d'une démarche menée par un collectif citoyen qui a réuni plus de 22 000 Montréalaises et Montréalais, la Ville de Montréal a mandaté l'Office de Consultation publique de Montréal (OCPM) pour réaliser une consultation sur le racisme et la discrimination systémiques. De cette consultation, 38 recommandations ont été soumises à la Ville. En juin 2020, pour donner suite au rapport, la Ville a répondu aux premières recommandations en reconnaissant le caractère systémique du racisme et des discriminations, en plus de désigner une élue responsable du dossier de lutte au racisme. Sur cette lancée, la Ville a mis en application une autre recommandation de l'OCPM en créant un poste de commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, ainsi qu'en constituant une équipe opérationnelle au sein du Bureau de la lutte contre le racisme et des discriminations systémiques. Le Bureau est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action qui permettra d'implanter les 38 recommandations de l'OCPM. Son rôle principal est de soutenir et d'assurer le suivi de la transformation des pratiques organisationnelles liées au caractère systémique du racisme et des autres

discriminations associées. Avec son équipe opérationnelle, le Bureau s'appliquera de manière prioritaire à assurer une vision inclusive des services aux citoyens autant que ses pratiques comme employeur. Pour ce faire, il accompagnera la mise en place d'une perspective de respect des droits de la personne dans les façons de faire de la Ville en matière de sécurité publique, et ce, en luttant contre les pratiques de profilage racial et social. Son autre priorité sera de mieux intégrer les enjeux d'inclusion dans les processus de gestion des ressources humaines. Que ce soit en renforçant les pratiques plus inclusives et équitables dans le milieu de travail, en assurant une dotation représentative de la diversité de la population montréalaise ou en permettant un accès équitable aux fonctions supérieures et aux promotions, le Bureau accompagnera les unités centrales et les arrondissements vers cette transition inclusive. Le Bureau privilégie une approche collaborative avec l'ensemble des unités de la Ville, et propose une lecture antiraciste qui cherche, au-delà de la promotion de la diversité, à déconstruire les pratiques discriminatoires, voire oppressantes.

L'ADS+ pour combattre les discriminations systémiques

Une des particularités du présent plan réside dans le fait que la Ville de Montréal institutionnalise dans l'ensemble de son administration l'Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+). L'ADS discerne de façon préventive les effets distincts de l'adoption d'un projet sur les femmes, les hommes ou les personnes non binaires et ce, sur la base des réalités et de leurs besoins différenciés. Le + réfère au concept d'intersectionnalité, soit aux situations où plusieurs motifs de racisme et de discrimination (âge, sexe, identité de genre, conditions sociales, origine ethnique, appartenance religieuse, limitations fonctionnelles, orientation sexuelle, ...) se combinent et multiplient les effets d'exclusion.

La formalisation de cette analyse permet à la Ville de mieux prendre en compte la manière dont les différents facteurs de discrimination peuvent se combiner et amplifier les préjugés pour certaines populations spécifiques. L'ADS+ offre l'opportunité de saisir en amont les effets que peut avoir un projet, un programme ou une politique. La Ville peut ainsi adapter ses actions afin de mieux lutter contre toutes les formes de discriminations. L'ADS+ favorise donc le déploiement d'actions structurantes qui permettent de transformer les dimensions systémiques des discriminations que vivent certaines citoyennes et certains citoyens, en augmentant ainsi l'inclusion et la mixité des différentes populations.



Les principes du plan d'action

Concrétiser l'accès inclusif : La Ville aspire à mettre en place un environnement aux dimensions physiques et sociales permettant à toutes les Montréalaises et tous les Montréalais, peu importe leurs conditions personnelles ou les caractéristiques de leur quartier, de faire valoir leurs droits tels qu'inscrits dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. La volonté de la Ville de Montréal est que l'ensemble de ses pratiques s'améliorent, du point de vue des conditions architecturales, de l'accès aux différents services, des efforts de déplacement, des coûts potentiels pour les personnes ou les familles, des enjeux de langue, de littératie ou encore de littératie numérique, des valeurs ou encore des attitudes véhiculées dans la prestation de ses services. La Ville poursuit ses efforts visant à améliorer les compétences de ses équipes et à les accompagner afin de mettre ce principe en œuvre.

Les caractéristiques d'un accès inclusif¹¹

Disponibilité : En quantité et en temps (distance)

Accessibilité : Composantes physiques et/ou technologiques

Acceptabilité : Valeurs, attitudes et compétences véhiculées dans les interventions

Abordabilité : Coûts directs et indirects associés à l'accès aux services

Utilisabilité : Facilité avec laquelle les personnes peuvent agir avec les conditions environnementales du service

Adaptabilité : Capacité d'intervention ponctuelles et individualisées pour répondre aux besoins des personnes

Rehausser l'équité : La Ville reconnaît que l'universalité des droits inscrits dans sa Charte peut être contrainte par les enjeux d'accès décrits ci-dessus, ce qui contribue potentiellement à une inégalité d'exercice de droits au sein de la population. À l'instar de plusieurs études, elle reconnaît également que certaines opportunités universelles offertes aux Montréalaises et aux Montréalais peuvent avantager certaines populations mieux à même d'en tirer avantage, et ainsi contribuer à augmenter les inégalités sociales¹². Dans la suite conséquente d'une ADS+, ce plan propose de tenir systématiquement compte des impacts que l'universalité entraîne sur certaines situations vécues par des populations confrontées à un ou plusieurs facteurs de vulnérabilité. Dans cette perspective, la Ville choisit de rehausser l'équité en adaptant ses interventions universelles aux circonstances et aux singularités des différentes populations en situation de vulnérabilité.

Une plus grande équité

L'universalisme proportionné consiste offrir des interventions universelles tout en déployant des efforts ciblés pour éliminer les barrières d'accès pour les populations vulnérables. Il implique

par exemple, d'accentuer certaines conditions d'accès à une activité selon les besoins des populations vulnérables¹³.



Reconnaître les parcours de vie : La perspective des parcours de vie permet de comprendre comment plusieurs facteurs influencent le développement d'une personne. Ce principe implique de reconnaître que l'histoire unique de chaque individu est jalonnée par une multitude d'événements, d'étapes ou de transitions se déroulant dans des contextes spécifiques. La Ville est ainsi appelée à interagir avec les Montréalaises et les Montréalais tout au long de leur vie, dans plusieurs sphères de leurs activités. Cette relation avec les citoyennes et les citoyens touche autant la réponse aux besoins de base (logement, alimentation, sécurité, etc.) que l'épanouissement (vie culturelle, loisirs, engagement citoyen, etc.) et le développement d'un sentiment d'appartenance (famille, relations sociales, quartiers, etc.). Elle reconnaît ainsi la pertinence d'intervenir à des moments clés de la vie des personnes; des étapes cruciales où la capacité à opérer une transition positive peut être ébranlée.

S'engager dans la collaboration : Croyant en la force collective, la Ville reconnaît la nécessité de travailler en synergie avec différents partenaires pour assurer pleinement les rôles qu'elle s'engage à jouer dans sa Politique de développement social, et ce, afin de mieux appréhender les enjeux sociaux complexes et, par conséquent, de mieux intervenir. Le présent plan d'action s'articule autour de collaborations déjà riches avec divers partenaires montréalais de l'action communautaire, du secteur institutionnel, de l'économie (notamment l'économie sociale), de la recherche et de la philanthropie. Elle reconnaît l'autonomie et l'expertise spécifique de chacun des partenaires et aspire à une logique collaborative qui repose sur l'établissement de finalités communes ainsi que de modalités de gouvernance claires.



Dans une bibliothèque, assise à un bureau, une femme enseigne à une autre femme lors d'un atelier pour les personnes immigrantes.

Déjà mobilisée dans cet engagement à collaborer, la Ville a récemment concrétisé les recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise en adoptant une politique pour l'action communautaire. Ce faisant, la Ville reconnaît la richesse de l'expertise unique et originale des organisations communautaires, ainsi que leur statut de partenaire essentiel dans l'action pour la solidarité, l'équité et l'inclusion. L'ambition de la Ville est d'assumer un leadership avec ses partenaires de l'écosystème montréalais de manière à favoriser des orientations communes et des actions cohérentes pour les Montréalaises et Montréalais.

Rôle de la Ville en développement social

(Politique de développement social - 2017)

Gardien d'une action montréalaise cohérente en matière de développement social; **Responsable** de dossiers qui relèvent de sa compétence et de la prise en compte du développement social dans toutes ses unités; **Mobilisateur** de la population et des acteurs pour encourager un engagement social et solidaire dans les quartiers et les milieux de vie;

Collaborateur et facilitateur avec ses partenaires et leurs regroupements afin de travailler solidairement sur les enjeux complexes; **Porte-parole et représentant** des intérêts et besoins montréalais auprès des gouvernements du Québec et du Canada.

Faire de Montréal une ville plus inclusive



Une femme porte un panier de pommes au marché.



Avoir l'ambition que Montréal soit plus solidaire, plus équitable et plus inclusive nécessite la mise en œuvre d'une quantité importante d'actions dans plusieurs sphères de la vie des Montréalaises et des Montréalais.

Les 71 actions proposées dans ce plan d'action contribuent à la concrétisation de cinq grandes ambitions visant à réduire les inégalités sociales:

- Un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions ;
- Une réponse à ses besoins de base en matière d'alimentation et de logement;
- Une population qui peut s'approprier les espaces publics et s'y épanouir ;
- Une Ville exemplaire qui agit de manière cohérente et transversale contre toutes les formes de discriminations systémiques ;
- Des personnes qui peuvent contribuer pleinement à la vie économique en fonction de leur formation et de leurs aspirations.

Montréal n'agissant pas seule, chacune de ces ambitions interpelle un écosystème d'acteurs au sein duquel la Ville mobilise entre autres choses les leviers dont elle dispose comme gouvernement de proximité. Ainsi, avec la collaboration des partenaires de l'écosystème montréalais, ces cinq grandes ambitions feront l'objet d'un monitoring stratégique afin de mesurer l'effet combiné des actions de chacun sur les grandes dimensions de la vie des montréalaises et des montréalais.

Un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions

Montréal est reconnue pour la richesse et la diversité de ses quartiers : des quartiers qui offrent des services de proximité permettant de répondre aux besoins des familles; des quartiers vivants, à échelle humaine. Que ces besoins soient liés à la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais, à l'aménagement de leur territoire, à la transition écologique ou aux différents défis sociaux, les quartiers représentent une échelle d'action privilégiée pour la Ville. C'est à ce niveau qu'il est possible de mobiliser la participation des citoyennes et des citoyens, des tables de concertation, des organismes communautaires, des institutions publiques (écoles, CIUSSS, etc.) ou des différents acteurs de l'économie afin d'opérer les transformations nécessaires.

De plus, en tant que métropole, l'île de Montréal propose une très vaste gamme de services publics. Ces services, essentiels à l'exercice des droits de la personne, sont déployés tant par les gouvernements fédéral et provincial que par la Ville et ses arrondissements. Or, en dépit de l'importance de cette offre, des disparités d'accès significatives subsistent encore pour plusieurs populations.

Exemples d'indicateurs de suivi

Taux de satisfaction de l'accès aux services publics dans les quartiers (Statistique Canada)

Proportion de la population qui connaît les services publics de proximité (Ville de Montréal)



Une réponse à ses besoins de base en matière d'alimentation et de logement

Malgré l'ensemble des opportunités économiques qu'elle offre aux ménages montréalais, Montréal, comme d'autres grandes métropoles, demeure une ville où se concentre une grande pauvreté. En 2016, on comptait 16,2% de familles à faible revenu à Montréal comparativement à 9,5% pour l'ensemble du Québec¹⁴. Si on établit le taux de faible revenu à l'aide de la mesure du panier de consommation afin de comparer les grandes agglomérations canadiennes, la situation de Montréal (11,6%) se compare à celle de Toronto (11,5%) et de Vancouver (11,6%), confirmant ainsi le défi particulier des grandes villes en matière de lutte contre la pauvreté.

La lutte à la pauvreté requiert des leviers qui mobilisent les acteurs gouvernementaux et plusieurs acteurs de la société civile. Ainsi, dans la perspective d'une collaboration soutenue avec ses partenaires, la Ville se donne l'ambition de réduire les impacts de la pauvreté en matière d'accès à l'alimentation, au logement et aux technologies numériques.

Exemples d'indicateurs de suivi

Proportion des Montréalaises et des Montréalais qui ont vécu au moins un épisode d'insécurité alimentaire durant la dernière année (Statistiques Canada)

Proportion des ménages locataires qui dépensent plus de 30% de leur revenu pour se loger (Statistiques Canada)

Une population qui peut s'appropriier les espaces publics et s'y épanouir

La sécurité est « indispensable à la vie quotidienne, car elle permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations »¹⁵. Selon la Charte montréalaise des droits et responsabilités, la peur, ou le sentiment d'insécurité, fragilise davantage les populations déjà confrontées à la vulnérabilité. L'Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens menée en 2014 révèle que, si la majorité de la population canadienne se sent en sécurité quand elle marche le soir dans son quartier, les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes (88% comparativement à 96%) à vivre ce type de sentiment dans pareil contexte. Les données de l'enquête démontrent de plus que, outre les femmes, les personnes immigrantes ou racisées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les personnes homosexuelles, les personnes transgenres ainsi que les personnes issues d'un ménage dont le revenu est plus bas se sentent en général moins en sécurité.

Exemples d'indicateurs de suivi

Proportion des Montréalaises et des Montréalais qui se sentent en sécurité en marchant en solitaire dans le voisinage quand il fait noir (Statistique Canada)

Indicateur d'état de bien-être de la population (Ville de Montréal)



Le bien-être est souvent décrit comme un état où l'on est en mesure de trouver satisfaction face à l'ensemble de ses besoins ou de ses aspirations. Il est également décrit comme une condition pouvant soutenir un plein épanouissement des individus. Souvent ciblé comme finalité, ce bien-être repose autant sur des dimensions matérielles, psychologiques, de santé et relationnelles que spirituelles. Fluctuant, l'état de bien-être dépend des périodes spécifiques de la vie des individus et des événements personnels et/ou collectifs qui peuvent en perturber le cours.

Un jeune homme se déplaçant avec des béquilles.



Une Ville exemplaire qui agit de manière cohérente et transversale contre toutes les formes de discriminations systémiques

Face à tous les possibles qu'offre la métropole, toutes les personnes n'ont pas les mêmes opportunités ou ne font pas face aux mêmes contraintes. Les rapports de consultation produits au cours des dernières années (voir liste en annexe) ont permis d'illustrer que la condition sociale, le genre, l'âge, la couleur de la peau, l'origine ethnique ou nationale, le handicap, la religion ou l'orientation sexuelle brouillent encore trop souvent les rapports que des personnes arrivent à établir avec la Ville de Montréal. Que ce soit en matière d'interpellations policières, d'accès aux infrastructures ou aux activités sportives, de représentativité de la diversité montréalaise au sein de l'appareil municipal, de possibilité de participer aux événements culturels, d'avoir accès aux programmes en matière de logement, les pratiques de la Ville doivent être revues dans la perspective d'améliorer l'inclusion. Dans le contexte social actuel où la mise en lumière de cette diversité peut être marquée par une forme plus ou moins grande de polarisation, la Ville vise à transformer les valeurs et normes sociales relatives à la diversité. Elle prend également le pari de lutter activement contre les pratiques discriminatoires afin que l'ensemble des identités puissent pleinement s'exprimer tout en participant à la construction d'une cohabitation sociale harmonieuse.

Exemple d'indicateurs de suivi stratégique

Taux d'embauche des groupes sous-représentés dans les catégories d'emploi (Ville de Montréal)

Disparité de chances d'interpellation et de sur-interpellation policières au regard des infractions (SPVM)

Nombre de plaintes de racisme traitées par la Ville (Ville de Montréal)



Des personnes qui peuvent contribuer pleinement à la vie économique en fonction de leurs formations et de leurs aspirations

L'accès au marché du travail demeure souvent un enjeu pour les femmes, les personnes immigrantes, les jeunes, les personnes racisées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou encore les personnes LGBTQ2+. Des facteurs systémiques de discrimination (pratiques d'embauche, préjugés, conditions d'emploi, etc.) limitent leurs capacités à participer pleinement au marché du travail, ou encore ne leur permettent pas d'y jouer un rôle conforme à leurs formations ou à leurs compétences. Malgré le fait que plusieurs organisations publiques et privées déploient des programmes d'inclusion en emploi, les disparités demeurent importantes pour ces populations.

À titre d'exemple, Montréal est une terre d'accueil pour plusieurs immigrants. Des 40 565 personnes immigrantes admises au Québec en 2019, la grande majorité (76,1%) se sont installées à Montréal¹⁶. Même si ces personnes sont principalement sélectionnées en fonction de leur niveau de qualification ou de leur expérience professionnelle, la métropole ne leur offre pas des opportunités professionnelles équivalentes aux personnes non immigrantes.

Exemple d'indicateurs de suivi stratégique

Taux de chômage chez les femmes et les jeunes (Statistique Canada)

Écart du taux de chômage des immigrantes et l'ensemble de la population (Statistique Canada)

Lorsque l'on documente les différents indicateurs du marché du travail et de la rémunération, les personnes issues de l'immigration affichent un retard flagrant. Le baromètre ECHO mené par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, via son Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM)¹⁷, en 2020 révèle que près de la moitié (48%) des personnes immigrantes qui travaillent occupent un emploi qui ne correspond pas à leur domaine d'études ou d'expertise professionnelle, contre 34% chez la population non immigrante.



Un homme portant un
tablier dans une cuisine



Des femmes choisissent
des fleurs lors d'une dis-
tribution de plantes
et fleurs.

Ne laisser personne derrière



Deux enfants glissent sur le Mont-Royal dans un traineau en hiver



Le Plan d'action solidarité, équité et inclusion propose 71 actions réparties en fonction de trois échelles d'intervention retenues dans le cadre de Montréal 2030 : l'humain, le quartier et la métropole.

Pour l'être humain, la vision définie dans le cadre de Montréal 2030 est d'«Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire». Inscrite dans la Charte des droits et responsabilités de la Ville, l'échelle place l'humain au cœur des actions qui se déploient autour de six objectifs. Ces objectifs contribuent à répondre aux besoins de base de toutes les personnes, à assurer un accès universel et équitable aux services publics et à favoriser l'inclusion de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais.

Plan d'action régional en itinérance

Le Plan d'action solidarité, équité et inclusion aborde la question de l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Pour l'ensemble de leurs besoins, un

prochain Plan d'action régional pour l'agglomération de Montréal est en cours de préparation par l'ensemble des acteurs dont la Ville.

L'échelle des **quartiers vivants** propose d'« *Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins* ». Les six objectifs de cette échelle d'intervention sont composés d'actions qui vont permettre d'optimiser les synergies existantes dans les quartiers, de renforcer le tissu social et la cohabitation, ainsi que de stimuler la mise en place d'aménagements sécuritaires, verts et inclusifs.

Finalement, afin d'« *Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole* », la troisième échelle d'intervention articule des actions qui vont permettre à toutes les personnes de participer également et pleinement à la vie économique de Montréal, de consolider les collaborations dans l'écosystème montréalais et de favoriser l'émergence d'une culture organisationnelle ouverte à l'expérimentation, à l'erreur et à l'apprentissage.

Échelle humain : L'être humain au cœur de nos actions

ACTIONS

POPULATIONS VISÉES

Assurer un accès à une alimentation saine et lutter contre l'insécurité alimentaire

- 1,1** Concevoir un **Pacte municipal sur l'alimentation urbaine et la sécurité alimentaire** (inspiré du Pacte de Milan), incluant notamment :
- Saine alimentation
 - Développement de l'**agriculture urbaine commerciale**
 - Consolidation des **marchés publics** afin d'améliorer et bonifier l'offre de produits frais et les espaces de commercialisation pour les artisans et les producteurs
 - Soutien à des initiatives favorisant la relance et la résilience de l'industrie, notamment en lien avec la chaîne d'**approvisionnement locale, équitable et durable**
 - Sécurité alimentaire
 - Soutien financier aux initiatives ciblant les groupes vulnérables à l'**insécurité alimentaire**
 - Mise en œuvre de projets pilotes du volet « **Accès à l'alimentation de Montréal en commun** »
 - Déploiement d'actions visant à réduire les **déserts alimentaires** et leurs impacts



- 1,2** Collaborer au développement d'une **mesure alimentaire scolaire universelle**



- 1,3** Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre :

- De la **Stratégie Montréalaise en agriculture urbaine**
- De la stratégie de **réduction du gaspillage alimentaire**

Toute la population montréalaise

Légende



Assurer un accès à un logement abordable, accessible et salubre

- 1,4** Mobiliser l'ensemble des pouvoirs et des programmes d'habitation pour répondre aux besoins des personnes et ménages vulnérables :
- Interventions de prévention et d'éradication de l'insalubrité dans le parc locatif
 - Poursuite d'une approche coordonnée avec les partenaires du milieu pour assurer le soutien aux locataires dans le cadre des interventions de salubrité
 - Soutien à l'achat et à la rénovation d'immeubles locatifs pour préserver et accroître l'offre de logements abordables et salubres
 - Poursuite du Programme d'adaptation de domicile (PAD) pour les personnes à mobilité réduite ou vivant avec des limitations fonctionnelles
 - Soutien au développement de logements sociaux et abordables, en réponse aux besoins sur l'ensemble du territoire
 - Poursuite de la collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux en vue d'un maillage étroit avec les mesures de soutien en logement



- 1,5** Susciter des réponses adéquates dans le continuum **hébergement-logement destiné aux clientèles particulièrement vulnérables**, notamment les personnes en situation d'itinérance, les personnes migrantes et les femmes victimes de violence conjugale :
- Identification, en concertation avec les acteurs communautaires, des mesures les plus appropriées pour répondre aux besoins
 - Représentations auprès des instances gouvernementales afin d'accroître l'offre d'hébergement et d'intensifier le développement de logements à but non lucratif avec soutien



- 1,6** Renforcer les représentations auprès des partenaires gouvernementaux québécois et fédéraux pour assurer la réponse aux besoins en matière d'habitation :
- Rehaussement des investissements publics pour le logement abordable, social et communautaire, en vue du développement de 1500 logements pour les personnes vulnérables, en situation ou à risque d'itinérance
 - Sauvegarde et maintien en bon état des Habitations à loyer modique (HLM) après l'échéance des actuelles conventions de financement



- 1,7** Consolider les interventions d'aide d'urgence aux ménages sans logis :
- Reconstitution du mandat donné au Service de référence de l'Office municipal d'habitation (OMHM) pour venir en aide aux ménages sinistrés ou sans-logis
 - Maintien d'une capacité d'intervention rapide et efficace pour les opérations «1^{er} juillet»
 - Diffusion des critères de l'opération «1^{er} juillet» afin que les personnes et les ménages sans-logis puissent être pris en charge le plus tôt



- 1,8** Assurer la mise en place de mesures adaptatives visant l'équité en matière de transition écologique :
- Outils de communication et approche concertée pour rejoindre les locataires dont les logements sont touchés par les programmes d'aide à la transition écologique
 - Accès équitable au programme de soutien financier pour les travaux de rénovations sains et écologiques

Toute la population montréalaise

Favoriser l'accès à l'information et à la connaissance

- 1,9** Déployer la **Stratégie d'inclusivité numérique** :
- Soutien à la littératie numérique et la numératie
 - Soutien à la mise en disponibilité de matériel informatique
 - Accélération de l'implantation des technologies de réseau (répartition territoriale différenciée)

Toute la population montréalaise

- 1,10** Stimuler des **formations sur mesure** aux personnes en situation de précarité économique, et ce, par la collaboration des établissements d'enseignement supérieur



- 1,11** Mettre en œuvre le volet Culture numérique participative du programme **Médiations culturelles MTL**



- 1,12** Déployer l'axe d'inclusion du **Plan de valorisation de la langue française** en facilitant les interactions, les échanges et les partages en français au sein de la population montréalaise en appliquant les principes d'interculturalisme



- 1,13** Intégrer une perspective intersectionnelle dans :
- L'accès aux outils de communication pour contrer les problématiques associées aux différentes formes de littératie ainsi qu'aux contraintes d'accessibilité
 - Les programmes de sensibilisation et de formation à la transition écologique du Plan climat

Toute la population montréalaise

Simplifier le parcours des personnes dans les services publics

- 1,14** Créer la **Station nouveau départ**, un lieu regroupant une offre complète de services publics à l'intention des personnes nouvelles arrivantes
- 1,15** Poursuivre les démarches favorisant l'accès universel aux services de santé et de services sociaux
- 1,16** Accélérer la poursuite de l'étude de **modèles de tarification sociale** des services publics (transport collectif, sport, loisir, culture, par etc.)



- 1,17** Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre des stratégies de diffusion et d'accès à la culture :
- Plan stratégique des **bibliothèques** de Montréal
 - Plan d'action aux **Maisons de la culture et des activités culturelles**
 - Intégration des populations minoritaires dans l'élaboration des espaces et des contenus du Centre des mémoires montréalaises (MEM)

Toute la population montréalaise

Atténuer les effets de la précarité de statut

1,18 Analyser la faisabilité de la mise en œuvre d'une **carte d'identification municipale universelle** donnant accès aux services municipaux à l'ensemble des résidentes et résidents du territoire, et les personnes sans adresse fixe 

1,19 Accentuer la **stratégie d'action pour les migrants à statut précaire et sans statut** : 

- Évaluation et bonification de la Politique d'accès aux services municipaux sans peur
- Structuration de la gouvernance et du financement du dossier des migrantes et migrants à statut précaire
- Suivi des travaux avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) (formation, sensibilisation, centralisation des appels à l'Agence des services frontaliers du Canada)
- Représentations auprès des gouvernements fédéral et provincial

Prévenir toutes les formes de discrimination

1,20 Concevoir et déployer des actions visant la **Lutte contre le racisme, pour et avec la communauté, et pour les citoyens.nes** : 

- Clarification et communication des processus de plaintes en racisme et discriminations des citoyen.nes de Montréal
- Multiplication des espaces de dialogue afin de favoriser l'émergence d'idées novatrices
- Élaboration d'outils et de campagnes de sensibilisation répondant aux manifestations spécifiques de racisme (anti-noir, islamophobie, accentisme, préjugés à l'égard des Autochtones)
- Renforcement du soutien aux actions citoyennes quant aux droits et aux mécanismes de recours
- Renforcement d'une approche territoriale permettant l'intensification des efforts de lutte au racisme à des quartiers ciblés

1,21 Développer et mettre en œuvre des initiatives de **Lutte contre les discriminations, pour et avec la communauté**, dont les suivantes : **Toute la population montréalaise**

- Multiplication des espaces de dialogue afin de favoriser l'émergence d'idées novatrices
- Mise sur pied d'une campagne de sensibilisation axée sur la promotion des droits fondamentaux, à travers la valorisation de la Charte montréalaise des droits et responsabilités
- Renforcement du soutien aux actions citoyennes quant aux droits et aux mécanismes de recours

1,22 Concrétiser les recommandations issues du **Chantier en accessibilité universelle** : 

- Rehaussement des standards et des cibles à atteindre dans la prise en compte de l'accessibilité
- Mesure des avancées

1,23 Stimuler la mise en œuvre du **Programme d'Aide à l'Accessibilité des Commerces (PAAC)** 

Lutter contre toutes les formes de violence

1,24 Consolider le **programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes**, notamment dans les quartiers présentant des facteurs de risque élevés 

1,25 Concevoir des actions concertées sur la **prévention des violences sexistes ou à caractère sexuel**, et la sécurité des personnes dans l'espace public (ONU Femmes) : 

- Mise en œuvre des recommandations sur les enjeux de harcèlement de rue vécus par les femmes dans les transports collectifs et les espaces publics montréalais
- Développement de campagnes de sensibilisation et d'information contre les violences à caractère sexuel et les violences sexistes dans les espaces publics
- Formations sur le rôle de témoins actifs pour lutter contre le harcèlement de rue et autres formes de violences sexuelles et sexistes
- Mise en œuvre d'un projet-pilote de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les événements extérieurs

1,26 Renforcer des interventions de **lutte contre les incidents et les crimes à caractère haineux** (recherche, données, sensibilisation, éducation, mobilisation et accompagnement) 

Échelle quartier : Des quartiers vivants

ACTIONS

POPULATIONS VISÉES

Reconnaître et soutenir l'action des organismes communautaires, des instances de concertation, des regroupements et des acteurs de l'économie sociale

<p>2,1 Mettre en œuvre la Politique montréalaise pour l'action communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une structure permanente bipartite de suivi de la politique ● Révision des programmes, notamment pour favoriser un financement pluriannuel et ajuster les processus de reddition de comptes ● Mise en valeur des savoirs et actions du milieu communautaire 	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,2 Réaliser une analyse d'opportunités en vue de la création d'un Pôle régional communautaire afin de faciliter les synergies et le partage d'outils, de salles ou d'équipements</p>	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,3 Soutenir les organisations communautaires en matière d'accès à des locaux dont les infrastructures sociales destinées aux personnes en situation d'itinérance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Élaboration et mise en œuvre du Plan directeur montréalais sur les infrastructures communautaires ● Analyse en vue de la mise sur pied d'un fonds d'investissement en infrastructure communautaire ● Collaboration à la mise en œuvre de l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal ● Implantation des pratiques d'urbanisme transitoire dans la gestion des immeubles ● Révision de la Mesure d'aide financière aux OBNL locataires ● Mise en place des recommandations issues de l'analyse sur la mutualisation des locaux et espaces dans le cadre du développement des Quartiers culturels ● Collaboration au maintien et à la bonification de la plateforme en ligne « LOCO Montréal » 	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,4 Renforcer et amplifier le parcours <i>L'atelier</i>, une offre diversifiée de formation contribuant au développement des compétences en gestion de projets à fort impact</p>	<p>Toute la population montréalaise</p>



Déployer une offre de services dans les quartiers, en adéquation avec les besoins des populations

<p>2,5 Établir un Chantier Quartier (nom de travail), permettant d'accroître la cohérence et d'assurer la mutualisation de programmes municipaux déployés dans les quartiers, notamment ceux à forte concentration de vulnérabilités (économique, sociale, environnementale et culturelle), par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Programme Quartiers inclusifs et résilients 2030 (nom de travail) ● Stratégie Culture de proximité : Quartiers Culturels ● Programmes liés à la transition écologique : Pôles de résilience, Zone Zéro Émission, Projet « Transport collectif et actif »; Planter, entretenir et protéger 500 000 arbres ● Programme d'urbanisme transitoire et la Charte des éco-quartier ● Développement d'initiatives telles que les Brigades vertes qui embauchent des personnes en situation d'itinérance 	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,6 Prendre part à la concertation en développement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation au Projet d'impact collectif (PIC) ● Contribution à l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (Tables de quartier) ● Appui à la concertation sectorielle régionale dans les domaines pertinents 	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,7 Accentuer le déploiement d'actions en diversité du réseau accès culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation d'une étude visant à améliorer l'accès aux activités du Service de la culture ● Déploiement de projets de médiation culturelle ● Inclusion de critères inclusifs dans les programmes de financement des activités culturelles 	<p>Toute la population montréalaise</p>
<p>2,8 Bonifier l'initiative des Territoires d'inclusion prioritaires (TIP) où s'établissent une majorité de personnes nouvelles arrivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concertation et mobilisation des acteurs communautaires et institutionnels autour des enjeux d'intégration de personnes nouvelles arrivantes : ● Production d'états de situation sur les particularités socioculturelles et des enjeux socio-économiques propres aux personnes nouvelles arrivantes et personnes immigrantes dans les territoires ● Financement et développement d'initiatives structurantes à l'échelle locale pour favoriser le rapprochement interculturel 	<p></p>
<p>2,9 Consolider le statut de tiers-lieu d'installations et d'espaces publics, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La facilitation de l'abonnement et de l'accès aux services et collections des bibliothèques et maisons de la culture pour les personnes à statut précaire ● La conception d'approches alternatives facilitant l'accès aux services dans les territoires enclavés où résident des populations immigrantes et vulnérables 	<p></p>
<p>2,10 S'engager dans la Stratégie d'action à l'intention des personnes âgées incluant la participation au Plan d'impact collectif Réseau Résilience Aînés Montréal</p>	<p></p>

- 2,11** Soutenir les **entreprises d'économie sociale** et favoriser leur participation aux projets liés à la transition écologique et à l'inclusion sociale Toute la population montréalaise

Favoriser les interactions positives au sein de l'ensemble de la population de manière à améliorer la cohésion sociale

- 2,12** Mettre en œuvre la **Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones** :
- Soutenir les actions qui favorisent l'aide aux Autochtones en milieu urbain, en situation d'itinérance ou à risque
- 2,13** Stimuler le déploiement de projets favorisant la cohabitation sociale :
- Développement d'initiatives favorisant une approche inclusive de la diversité religieuse
 - Développement et diffusion d'un **Guide sur la cohabitation sociale dans l'espace public** avec les personnes en situation d'itinérance
 - Offre d'un programme de formation et de sensibilisation aux résidentes et aux résidents sur les enjeux et la démythification de l'itinérance
 - Développement de comités locaux en itinérance dans les quartiers et les arrondissements
 - Conception d'un cadre de reconnaissance et de renforcement d'initiatives en matière de **valorisation de la diversité ethnoculturelle**
- 2,14** Poursuivre le **Chantier sur la vie économique nocturne**, notamment sur l'assise des piliers suivants : vitalité et inclusion, environnement sonore et cohabitation territoriale, santé et sécurité
- 2,15** Prolonger et améliorer les programmes de financement favorisant le **rapprochement interculturel**, notamment :
- Programme Montréal inclusive
 - Programme Montréal interculturel

Stimuler l'engagement citoyen et renforcer une participation équitable de toute la population à la démocratie municipale

- 2,16** Accentuer le déploiement d'adaptations spécifiques visant l'équité dans la mise en œuvre de **Montréal Dialogue** : Toute la population montréalaise
- Mise en place d'un cadre de participation citoyenne et de consultation accessible
 - Mise en place d'approches innovantes et inclusives en matière de diffusion
 - Renforcement des mécanismes de participation publique et d'engagement citoyen, notamment en matière de gouvernance partagée et de budgets participatifs
- 2,17** Renforcer l'implication à la vie politique municipale : Toute la population montréalaise
- Cité-Elles Mtl
 - Caravane de la démocratie
 - Soutien au Jeune Conseil de Montréal

Renforcer la prévention et le sentiment de sécurité des personnes

- 2,18** Soutenir les initiatives visant à renforcer l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine : Toute la population montréalaise
- Adoption d'un nouveau cadre de référence du **Programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine**
 - Mise en œuvre de **pôles de résilience communautaire en sécurité urbaine** visant à accroître la capacité d'agir des citoyennes et des citoyens et des quartiers
- 2,19** Mettre sur pied des initiatives misant sur les **interventions sociales dans l'espace public** : Toute la population montréalaise
- Équipes de concertation communautaire et de rapprochement
 - Équipes mobiles de médiation et d'intervention sociale – EMMIS
 - Consolidation des équipes spécialisées auprès des personnes en situation d'itinérance et des personnes avec troubles mentaux (telles ÉMRRI et ÉSUP)
 - Soutien des équipes communautaires en médiation et interventions sociale auprès des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public
- 2,20** Élaborer et déployer une **stratégie de réduction des méfaits** Toute la population montréalaise

Aménager le territoire selon une approche inclusive

- 2,21** Instaurer des mesures visant l'équité dans le **plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)** : Toute la population montréalaise
- Prise en compte de l'ADS+ dans le «Projet de Ville» en vue du processus de consultation
 - Intégration de facteurs de vulnérabilité dans la définition des territoires prioritaires
 - Mise à jour de l'outil sur les principes d'aménagement sécuritaire pour les femmes et la diversité de genre
 - Création d'un outil sur les principes d'aménagement inclusif pour les personnes en situation d'itinérance
- 2,22** Intégrer une perspective intersectionnelle dans les Plans visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur de la forêt urbaine et des espaces publics ainsi que le développement des installations et événements sportifs : Toute la population montréalaise
- Montréal verte
 - Montréal bleue
 - Montréal des sommets
 - Montréal active

Échelle métropole : Une métropole vibrante et rayonnante

ACTIONS

POPULATIONS VISÉES

Rehausser la performance de Montréal en matière d'intégration professionnelle et soutenir l'entrepreneuriat

- | | |
|---|--|
| <p>3,1 Déployer l'édition 2 de la Stratégie Montréal inclusive au travail au profit des personnes immigrantes et racisées</p> |  |
| <p>3,2 Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre la relance économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accès au programme d'accompagnement et de soutien aux entreprises d'économie sociale ● Soutien au développement de compétences des populations fragilisées par la crise |  |
| <p>3,3 Accroître l'équité dans la mise en œuvre de la Politique d'approvisionnement responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation du volume d'achat responsable et social, notamment provenant d'entreprises d'économie sociale et d'entreprises détenues par des fournisseurs issus de groupes sous-représentés parmi les contractants de la Ville (Initiative L'économie sociale j'achète!) |  |
| <p>3,4 Améliorer l'accompagnement des entrepreneurs ou futurs entrepreneurs issus de groupes de populations sous-représentées en entrepreneuriat</p> |  |

Renforcer la gouvernance régionale en matière de diversité et d'inclusion sociale

- | | |
|--|---|
| <p>3,5 Instaurer une «Mission sociale» au sein du Centre de sécurité civile de l'agglomération de Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Intégration d'une perspective intersectionnelle dans le développement des Plans particuliers d'intervention (PPI) ● Renforcement de la capacité d'action concertée et intensive dans les quartiers en situation critique ● Déploiement de stratégies de communication adaptées dans des contextes de crise, notamment multilingues et accessibles pour les personnes non-voyantes et malentendantes ● Contribution à un Répertoire régional des personnes en situation de vulnérabilité ● Intégration du centre de sécurité civile à la concertation régionale en itinérance pour les questions d'hébergement et de services d'urgence | <p>Toute la population montréalaise</p> |
| <p>3,6 Créer une Instance stratégique régionale visant à maximiser la cohérence et la complémentarité des investissements sociaux institutionnels et philanthropiques</p> | <p>Toute la population montréalaise</p> |

- | | |
|--|---|
| <p>3,7 Renforcer la gouvernance en itinérance de la région de Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contribution au Plan d'action régional en itinérance de la région de Montréal (Réseau de la santé, Ville et partenaires institutionnels et communautaires) ● Contribution au Plan d'action interministériel en santé mentale ● Constitution de comités consultatifs de personnes en situation d'itinérance afin de favoriser leur participation citoyenne |  |
|--|---|

- | | |
|---|---|
| <p>3,8 Mettre en place une structure de gouvernance régionale en matière de sécurité urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Établissement des priorités régionales ● Développement de collaborations interprofessionnelles requises dans la mise en place de projets innovants. | <p>Toute la population montréalaise</p> |
|---|---|

Renforcer le partage d'expertise en matière de diversité et d'inclusion avec les grandes villes du monde

- | | |
|---|---|
| <p>3,9 Déployer le Plan de valorisation de la langue française dans le cadre des actions de la Ville dans les domaines économique et social, de la culture et des loisirs</p> | <p>Toute la population montréalaise</p> |
| <p>3,10 Renforcer le positionnement de Montréal au sein de relations bilatérales, de réseaux et de forums internationaux agissant sur les problématiques sociales</p> | <p>Toute la population montréalaise</p> |

Appuyer les orientations municipales sur des données probantes

- | | |
|---|---|
| <p>3,11 Concevoir des indicateurs d'impact social dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mesure du bien-être, indice de qualité de vie ● Indice de concentration de la pauvreté | <p>Toute la population montréalaise</p> |
| <p>3,12 Constituer un Pôle d'intelligence d'affaires en matière de diversité et d'inclusion en s'assurant de rendre disponible et de produire des données genrées, ventilées et croisées, permettant entre autres la prise en compte de l'ADS+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déploiement du Pôle de données sociales (données ouvertes) - Création d'un outil de visualisation interactif des données sociales et des enjeux populationnels ● Mise en place du Laboratoire sur la sécurité urbaine ● Développement d'un Tableau de bord sur les milieux de vie montréalais (gentrification) ● Déploiement du sondage <i>Echo le baromètre</i> ● Soutien au dénombrement des personnes en situation d'itinérance ● Création et partage de données pour soutenir les clientèles vulnérables en matière d'accès à l'emploi, à l'alimentation et à l'entrepreneuriat | <p>Toute la population montréalaise</p> |

Faire de la Ville de Montréal un acteur exemplaire en matière d'inclusion sociale

- 3,13** Définir une approche proactive et effective de **respect des droits humains basée sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités** : **Toute la population montréalaise**
- Établissement d'un diagnostic des enjeux et besoins prioritaires;
 - Développement d'outils pour sensibiliser l'ensemble des services municipaux en matière de respect des droits humains

- 3,14** Concevoir et mettre en œuvre des actions transversales et des mesures structurantes de **lutte contre le racisme en agissant sur les pratiques institutionnelles** :  **Toute la population montréalaise**
- Élaboration d'un plan transversal de lutte contre le racisme, conformément aux 38 recommandations du rapport Racisme et les discriminations systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal (OCPM), notamment
 - Clarification et communication des processus de plaintes internes à la Ville
 - Co-construire un accompagnement de gestionnaire inclusif, avec un comité consultatif d'employé.es
 - Formation des gestionnaires et des employé.es sur les approches anti-racistes

- 3,15** Développer des initiatives transversales et des mesures structurantes de **lutte contre les discriminations en tenant compte de leur intersectionnalité et en agissant sur les pratiques institutionnelles (exemples de motifs de discriminations : le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état civil, l'âge, la condition sociale, le handicap, etc.), dont les suivantes** : **Toute la population montréalaise**
- Révision des mécanismes de plaintes des employé.es
 - Formation des gestionnaires et des employé.es sur l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle
 - Élaboration d'un glossaire afin d'établir un vocabulaire spécialisé, commun et inclusif au sein de la Ville de Montréal
 - Amélioration des pratiques municipales en matière de prise en compte de la diversité sexuelle et de genre
 - Déploiement d'actions conformes aux exigences liées à l'accréditation « Milieu de travail allié contre la violence conjugale »

- 3,16** Assurer l'adoption et le suivi du Plan intégré de lutte contre les profilages racial et social :  **Toute la population montréalaise**
- Révision des règlements municipaux et politiques pouvant induire du profilage social et racial

- 3,17** Mettre en œuvre du Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi à la Ville, notamment :  **Toute la population montréalaise**
- Mise en œuvre de la Stratégie Talents diversité visant à accélérer l'accès et la diversification des fonctions de gestion
 - Mise en place d'un comité consultatif afin de former de membres du personnel sensibilisés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion en milieu de travail
 - Bonification du **Parcours de formation en diversité et inclusion** au personnel de la Ville

- 3,18** Pérenniser l'**ADS+** à travers l'ensemble des pratiques municipales : **Toute la population montréalaise**
- Poursuite des projets-pilotes et développement d'un cadre de monitoring de la pérennisation de l'approche
 - Développement d'une communauté de pratiques pour les agentes multiplicatrices et agents multiplicateurs
 - Prise en compte d'une « **clause ADS+** » dans toutes les décisions municipales

- 3,19** Renforcer la **toponymie inclusive** au patrimoine municipal **Toute la population montréalaise**

- 3,20** Poursuivre la mise en œuvre du **Programme d'accessibilité universelle** visant à améliorer l'accessibilité aux immeubles municipaux à toutes les personnes  **Toute la population montréalaise**

- 3,21** Déployer et mettre en application un **Cahier des exigences Propriétaire** en intégrant le design universel dans les immeubles municipaux, dont : **Toute la population montréalaise**
- Maintien d'une vigie sur les pratiques novatrices en matière de design universel en milieu municipal
 - Signalisation universelle dans les bâtiments municipaux

Rehausser l'efficacité des programmes de financement réduisant les inégalités sociales

- 3,22** Contribuer à la recherche-action sur les mesures d'**aide financière directe aux personnes** et aux familles en situation de très grande vulnérabilité :  **Toute la population montréalaise**
- Analyse d'opportunités
 - Démarrage de projets pilotes

- 3,23** Accélérer la démarche de révision de la répartition territoriale et de la répartition par enjeux des financements visant à lutter contre la pauvreté et réduire l'exclusion sociale, notamment :  **Toute la population montréalaise**
- Déploiement du **Fonds Diversité et inclusion sociale - Enfants et familles en situation de vulnérabilité**
 - Déploiement du Fonds conjoint destiné à soutenir des initiatives régionales ou supra-locales visant les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire à Montréal
 - Déploiement du PALIM et du PANAM, soutien financier visant l'intégration des personnes ayant des limitations fonctionnelles dans les activités de loisirs, de sports et culturelles

Valoriser les bons coups et apprendre des erreurs



Au premier plan : un tableau blanc avec des post-it collés dessus. Au second plan, une femme noire assise à une table remplissant un post-it avec l'aide d'une femme blanche pour une consultation publique

La volonté affirmée de la Ville de Montréal dans le cadre de son plan stratégique 2020-2030 de «faire émerger une culture organisationnelle ouverte à l'expérimentation urbaine, à l'erreur et à l'apprentissage» est donc fondatrice de ce plan d'action. On y retrouve en effet des actions qui visent à mieux outiller la Ville et ses partenaires en matière de connaissances, permettant ainsi de mieux soutenir les interventions et offrir le moyen de dégager collectivement les apprentissages pertinents de l'ensemble des interventions et ce, tout au long des prochaines années.

Cette démarche d'amélioration continue se déploiera en trois volets. Un premier volet concerne le déploiement d'un tableau de bord stratégique qui permettra de suivre l'évolution des grandes ambitions de la Ville et, le cas échéant, de procéder aux ajustements nécessaires. Ce tableau de bord est partie prenante du cadre de mesure de rendement défini dans le plan stratégique Montréal 2030. Un comité de mise en œuvre réunissant toutes les unités d'affaires de la Ville impliquées dans le présent plan d'action veillera à assurer un déploiement efficace des différentes actions tout au long des cinq prochaines années.

Le deuxième volet de la démarche d'amélioration continue mobilise quant à lui l'ensemble des partenaires. La Ville s'engage à animer un rendez-vous annuel pour bien cerner l'évolution des enjeux sociaux et d'éventuels nouveaux défis. Ici encore, il s'agit d'entretenir la souplesse nécessaire afin que les actions posées soient toujours adaptées à l'évolution du contexte et à la mobilisation des partenaires.

Enfin, un cadre de suivi et d'évaluation sera ainsi établi pour chacun des objectifs de ce plan d'action, ce qui permettra de produire un état de situation de mi-parcours en 2023 ainsi qu'un bilan de fin de période en 2025.

Annexe

Exemples de consultations et rapports ayant servi d'intrants au plan d'action

- Consultation sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire – Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
- Sondage ECHO - Bureau d'intégration des nouveaux arrivants, Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Avis Vers une Ville féministe – Conseil des Montréalaises
- Consultation sur le racisme et discrimination systémique – Office de consultation publique de Montréal
- Consultation sur le Règlement pour une métropole mixte – Office de consultation publique de Montréal
- Révision du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine – Tandem, en cours- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Itinérance : Portrait de quartier- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Itinérance : Forum Montréal, solidaire et inclusive - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Chantier accessibilité universelle - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Focus groupes avec personnes immigrantes - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Consultation Montréal sans SIDA - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Lutte contre le profilage racial et social : Bilan 2019-2020- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Consultation des communautés LGBTQ+ à Montréal, décembre 2019 - Institut du Nouveau Monde
- Journée bilan du plan d'action municipal 2015-2018 : Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, novembre 2019 - Institut du Nouveau Monde
- Consultation en accessibilité universelle intégrée, janvier 2019 - Centre St-Pierre
- Rapport synthèse du Forum sur le plan montréalais pour l'enfant 2019-2020, août 2018 - Institut du Nouveau Monde
- Évaluation de la pertinence et de l'efficacité de la démarche montréalaise de revitalisation urbaine intégrée (RUI), février 2019 - Coopérative NISKA
- Se loger à Montréal : Avis sur la discrimination des femmes en situation de handicap et le logement – Conseil des Montréalaises
- Mémoire sur la politique sur les interpellations policières du SPVM, à la Commission de la sécurité publique dans le cadre de la consultation publique au sujet de la Politique sur les interpellations policières du SPVM - Conseil Jeunesse de Montréal
- Montréal, cité interculturelle : Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle - Conseil interculturel de Montréal



Références

- 1- Charte montréalaise des droits et responsabilités, 4^e édition, 2017
- 2- Politique de développement social Montréal de tous les possibles, Ville de Montréal
- 3- Vulnérabilité des populations à la COVID-19 dans les quartiers, arrondissements et municipalités du Québec. INSPQ, à paraître.
- 4- Interventions municipales en accessibilité universelle 2019-2020.
- 5- Interventions municipales pour les enfants 2019-2020.
- 6- Interventions municipales pour les jeunes de 18 à 30 ans.
- 7- Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal (2015-2018).
- 8- Parce que la rue a différents visages 2018-2020.
- 9- Montréal, métropole à l'image des personnes âgées 2018-2020.
- 10- Montréal inclusive 2018-2021.
- 11- Inspiré de Passer de l'utopie de accessibilité universelle à une application plus concrète de l'accès inclusif, Patrick Fougeyrollas, 11^{ème} rencontre provinciale Réseaux Municipalités Accessibles. Novembre 2019
- 12- Frohlich, K.L. et L. Potvin. «The Inequality Paradox: The Population Approach and Vulnerable Populations». American Journal of Public Health, février 2008, vol. 98, no 2, p. 216-221.
- 13- Définition inspirée du Réseau français des Villes santé de l'OMS (http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/brochure_PVS13_universalisme-proportionne_juin2017.pdf)
- 14- La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec, état de situation 2019, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2020).
- 15- Sécurité dans les milieux de vie : Guide à l'intention des municipalités, Comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie, INSPQ, Renée Levaque, 1999 (page 7).
- 16- Fiche synthèse sur l'immigration au Québec - 2019, MIFI.
- 17- Sondage ECHO, Bureau d'intégration des nouveaux arrivants, Service de la diversité et de l'inclusion sociale (2020)

Crédits photos

Couverture : Myriam Baril-Tessier

12 : Getty Images

14 : Getty Images

17 : Getty Images

18 : Arrondissement de LaSalle

20 : Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

22 : Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

28 : Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

30 : Mélanie Dusseault, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

35 : Getty Images

38 : Arrondissement du Sud-Ouest

39 : Getty Images

40 : Jean-François Labadie

56 : Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Publié par la Ville de Montréal
Service de la diversité
et de l'inclusion sociale

montreal.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1853-7 PDF français

Solidarité, équité et inclusion

Plan d'action 2021–2025

Design graphique

Ville de Montréal

Service de l'expérience citoyenne
et des communications

27012 (08-2021)

Imprimé au Canada

